

Création du
compte ENT
pour les parents

Parents : Accéder aux services numériques de l'établissement

mercredi 2 septembre 2020, par [M. MONTREUIL](#)

Le **Portail de Services de l'Etablissement** permet d'accéder à de nombreux services :

- la consultation des notes, des absences, du cahier de textes et du travail demandé à vos enfants (**pronote**),
- l'accès à la fiche de renseignements, au LSU, à la **demande de bourse en ligne ...**,
- divers liens utiles.

Pour y accéder il faut créer un compte « téléservices ».

Les parents ayant un enfant scolarisé les années précédentes ont été informés les années précédentes par courrier électronique ou par courrier afin d'effectuer cette démarche et leur compte reste valable.

Cette année les parents des **élèves de 6e** et les parents des autres niveaux n'ayant pas activé les années précédentes leur compte se verront distribuer le document contenant les codes.

Une fois le compte créé, si vous accédez régulièrement au PSE vous conserverez ce compte **pendant toute la scolarité** de votre enfant au collège.

Une **aide** à la création de compte est proposée sous forme de document pdf :

Création du
compte ENT
pour les parents